

## UNE GESTION OPTIMISÉE

Les frais de gestion sont réduits au maximum grâce à un fonctionnement bénévole. Le règlement intérieur, les bilans financiers et les rapports d'activités sont produits annuellement. Ils sont consultables sur le site :

[www.medecinsdebourgogne.net](http://www.medecinsdebourgogne.net)  
(rubrique œuvres médicales)

## COMMENT ADHÉRER ?

Très simplement : à réception du bon d'adhésion ci-après, vous serez adressés le règlement intérieur et le formulaire sur lequel vous désignerez les bénéficiaires à honorer après votre décès.

Au prochain décès d'un de nos membres, vous serez alors sollicité pour adresser par retour votre participation à la collecte.

## BORDEREAU DE PRÉ-INSCRIPTION

Docteur (prénoms et nom) .....

N° inscription à l'Ordre : ..... Date .....

Date de naissance : .....

Adresse complète : .....

CP : ..... Ville.....

Souhaite adhérer au Secours Immédiat au Décès

Date : ..... Signature

04/2010

Mieux nous connaître : [www.medecinsdebourgogne.net](http://www.medecinsdebourgogne.net)

## Bourgogne Franche Comté Nivernais



## Secours Immédiat au Décès

Pour les médecins :  
*Une aide immédiate*  
*Un soutien confraternel*

38 Bis rue de Tivoli— BP 40750 — 21007 Dijon Cedex

## SECOURS IMMÉDIAT AU DÉCÈS

38 Bis rue de Tivoli - BP 40750  
21007 DIJON CEDEX

Tel : 03 80 50 80 00

[www.medecinsdebourgogne.net](http://www.medecinsdebourgogne.net)  
(rubrique œuvres médicales)

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Secours Immédiat au décès (SID) est une association loi 1901 s'adressant à tous les médecins de Bourgogne, de Franche Comté et du Nivernais, âgés de moins de 60 ans.

Au décès de l'un de ses adhérents, l'association effectue une collecte auprès de tous ses adhérents. Le montant de la collecte est reversé immédiatement au conjoint ou aux autres bénéficiaires préalablement désignés par le médecin décédé.

Le Secours Immédiat au Décès (SID) :

- Est un secours financier, immédiat, non fiscalisé, versé au bénéficiaire de son choix,
- Est un lien confraternel sous la forme de collecte pour chaque décès car les médecins se doivent assistance dans l'adversité (article 4127-56 du code de déontologie),
- Permet une adhésion jusqu'à l'âge de 60 ans,
- Est une œuvre gérée bénévolement et ne supportant pas de frais de gestion,
- N'est pas une assurance décès (aucun questionnaire médical préalable et pas d'augmentation des cotisations avec l'âge).

### LE SOUTIEN AUX FAMILLES

Cette « collecte ou tontine » n'est pas une assurance vie. Elle fait appel à la générosité et à la confraternité médicale et propose une aide financière immédiate et non fiscalisée, toujours providentielle pour la famille du disparu.

Au décès de l'adhérent, ses volontés testamentaires sont relevées dans le formulaire préalablement déposé à l'association lors de l'adhésion. Ce formulaire peut être modifié à tout moment.

Une collecte, aujourd'hui de 7.000 euros, est remise aux ayant droits désignés par l'adhérent.

### COMBIEN VAIS-JE PAYER ?

A chaque décès d'un médecin de l'association, une cotisation, maximum à ce jour, de 23 euros, (l'équivalent d'une consultation) est sollicitée auprès de chaque adhérent. On évalue la moyenne des décès à 8 adhérents par an. La cotisation varie selon la situation de l'adhérent, les médecins ayant été répartis en 5 catégories.

- **CATEGORIE D** : Médecins dans leur première année d'inscription au Conseil de l'Ordre (*pas de cotisation*),
- **CATEGORIE C** : Médecins dans leur seconde et troisième années d'inscription à l'Ordre (*cotisation réduite de 50 %*),
- **CATEGORIE B** : Médecins de moins de 45 ans, inscrits à l'Ordre des Médecins,
- **CATEGORIE A1A** : Médecins en activité, âgés de plus de 45 ans,
- **CATEGORIE A1R** : Médecins retraités et ayant cotisé 20 ans et plus au SID.

Les cotisations et les collectes versées aux familles sont calculées en fonction de ces catégories.

Les barèmes, définis par le règlement intérieur, sont adressés par courrier à la demande et/ou accessibles sur le site web de l'association.

Mieux nous connaître : [www.medecinsdebourgogne.net](http://www.medecinsdebourgogne.net) (œuvres médicales)